



Compte rendu du Conseil Municipal du

lundi 15 février 2021

Le Conseil Municipal de Cordemais s'est réuni le lundi 15 février 2021, 18h30, à l'espace Jean Doucet, hippodrome.



Approbation du compte rendu du 12 décembre 2020

Procès-verbal et compte rendu d'un conseil municipal sont des documents distincts au plan juridique et au plan formel. Le compte rendu succinct retrace les décisions prises par le Conseil Municipal sur les affaires inscrites à l'ordre du jour, sans détailler les débats.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 décembre dernier est approuvé.



Enquête publique : centrale EDF ECOCOMBUST

Une enquête publique, portant sur la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la Centrale EDF le 11 décembre 2019, a été ouverte du 4 janvier au 4 février 2021.

La centrale EDF de Cordemais envisage de réaliser une fabrication de pellets «ECOCOMBUST» et de poursuivre l'exploitation, entre 2022 et 2026, de l'utilisation des tranches 4 et 5 de la centrale thermique avec un mode de fonctionnement 80 % pellet et 20 % charbon sur la commune de Cordemais. Après l'arrêt de l'exploitation en 2026, la centrale a le projet de commercialiser la totalité de la production de pellets à des tiers (centrales de chauffage urbain encore alimentées en charbon).

La commune a intérêt à formuler son avis sur ce projet.

Les élus valide le projet exposé de la société EDF et approuve la poursuite de l'exploitation entre 2022 et 2026.



SYDELA : changement de statuts

Le SYDELA est un syndicat mixte chargé d'accompagner les collectivités adhérentes de la Loire-Atlantique dans les domaines de l'énergie. Cordemais fait partie du SYDELA.

Suite à l'intégration de la Communauté d'agglomération CAP ATLANTIQUE et au transfert de la commune de VILLENEUVE-EN-RETZ vers le collège électoral de Pornic Agglo - Pays de Retz, le périmètre du SYDELA a été modifié, ainsi que ses statuts.

Les élus approuvent les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes, ainsi que l'agrandissement du périmètre du SYDELA.

Affaires Générales



Groupement de commande informatique - CCES

La Communauté de Communes souhaite lancer un nouvel appel d'offres afin de couvrir ses besoins en matière de gestion, maintenance et garantie de disponibilité de son système d'information.

Le prestataire aura en charge, notamment, la supervision des serveurs et du réseau, des supports informatiques à distance, les interventions sur site, la gestion du parc informatique, le conseil et l'accompagnement à l'évolution du système d'information, l'assistance aux utilisateurs, ainsi que l'hébergement des données en data center.



Dans le cadre de la mutualisation des achats et compte-tenu du besoin commun entre la Communauté de Communes et les communes de la CCES, ces dernières ont été sollicitées pour établir une convention de groupement de commandes en vue de bénéficier de conditions de prix globalement plus avantageuses.

Les élus acceptent les termes de la convention constitutive du groupement de commandes et le fait que la Communauté de Communes Estuaire et Sillon soit désignée comme coordonnatrice de ce groupement de commandes ainsi formé.

Servitude de tréfonds «La Gaudinière»

Des travaux de redimensionnement du réseau Eau Pluvial ont été effectués au lieudit La Gaudinière en 2019.

Ce réseau passe sur la parcelle privée BN 05 appartenant à Monsieur Mathias NAGY-REVESSE et Madame Sarah LEPAGE, demeurant à Cordemais au 38 La Gaudinière. Il convient aujourd'hui de formaliser ce passage par acte notarié en établissant une servitude permettant ce circuit d'eaux pluviales.

Les élus acceptent le fait d'établir la servitude sur la parcelle BN 05 et approuvent que l'ensemble des frais résultant de cette servitude sera pris en charge par la commune.

Finances



Débat d'orientations budgétaires

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire doit présenter, dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget par le Conseil Municipal, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette. Ce rapport doit donner lieu à débat.

Le débat d'orientations budgétaires est la première étape du cycle budgétaire et constitue un moment essentiel dans la vie d'une collectivité locale. À cette occasion, sont définies sa politique d'investissement et sa stratégie financière.

Les élus attestent l'organisation du débat d'orientations budgétaires sur la base des rapports présentés et prennent acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021.





Démutualisation des services communs Ressources Humaines et Bâtiments

Le 26 mai 2016, la Communauté de Commune Coeur d'Estuaire et les 3 communes de son territoire (Cordemais, Le Temple-de-Bretagne et Saint Etienne de Montluc) ont mutualisé les services communs «Commande publique», «Ressources Humaines» et «Bâtiments» afin de mutualiser les compétences et améliorer la technicité sans augmentation des charges financières des collectivités. Les agents communaux concernés ont, par voie de mutation, intégré les effectifs de la Communauté de Communes.

Lors de la création de la Communauté de Commune «Estuaire et Sillon», née de la fusion des Communautés de Communes «Coeurs d'Estuaire» et «Loire et Sillon», en janvier 2017, les communes issues de «Loire et Sillon» n'ont pas souhaité intégrer ces services communs mutualisés.

Après 4 années de mutualisation, le bilan des services communs RH et Bâtiments met en avant des difficultés d'efficacité et des délais conséquents dans la réalisation des missions liés à une perte de proximité, un manque de transversalité, un défaut de partage sur la gouvernance de ces services et des difficultés organisationnelles. La commune a donc dû, pour palier à ces difficultés, augmenter ses effectifs propres et demander à d'autres agents communaux d'assurer les missions pourtant dévolues à la CCES. Aussi, le coût financier des services communs est augmenté des charges en personnels supplémentaires et les services municipaux présentent des signes d'épuisement à force d'assumer une partie des missions non réalisées par les agents de la CCES.

En l'absence de solution, les élus des collectivités ayant historiquement adhéré à ces services communs souhaitent mettre fin à cette mutualisation et réintégrer les agents mutés à la CCES.

Les élus approuve la démutualisation des services communs «Ressources Humaines» et «Bâtiments» et valident la nouvelle organisation municipale de ces fonctions.

CDG44 : avenant à l'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire

La loi de modernisation de la justice avait prévu, à titre expérimental, pour une durée de 4 ans maximum, que les recours contentieux formés par les agents publics, à l'encontre de certains actes relatifs à leur situation personnelle, pouvaient faire l'objet d'une Médiation Préalable Obligatoire (MPO). Celle-ci est assurée par les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG). Le CDG de Loire-Atlantique s'est porté candidat pour la mise en oeuvre de cet expérimentation.

Dans ce cadre, la commune de Cordemais a adhéré à l'expérimentation en signant la convention proposée par le CDG44, prévoyant initialement une application aux recours contentieux susceptibles d'être présentés jusqu'au 18 novembre 2020. Un décret a reporté la date limite de l'expérimentation au 31 décembre 2021.

Les élus concluent un avenant à la convention d'expérimentation de la Médiation Préalable Obligatoire signée avec le CDG44 permettant de proroger ladite expérimentation jusqu'au 31 décembre.



Commissions



Point sur les commissions communales

Chaque Adjoint fait le point sur la commission dont il a la charge.

Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières

Thierry GADAIS, 5^{ème} Adjoint

Lors de la dernière commission, une liste de travaux à engager, avec un ordre de priorité, a été établie.

1- Voirie entretien

Le marché d'entretien pour la voirie a été passé avec l'entreprise retenue pour les travaux suivants :

- remise en état de la voirie rue du Pré aux Moines ;
- réhabilitation et amélioration du réseau EP rue St Samson ;
- liaison douce entre le rond-point de La Croix Morzel et La Herguenais ;
- aménagement du chemin piétons rue de la Grande Fontaine ;
- remise en état de la sortie du restaurant scolaire et du chemin venant de la rue du Port ;
- aménagement d'accès PMR entre l'EHPAD et la maison médicale.

2- Travaux neufs

Les travaux de L'Audiais se terminent dans 15 jours (*photo*). Un complément d'aménagement à la Basse Audiais sera réalisé dans la foulée, avec des curages et busages sur la route des Marais.

Le Bureau de Maîtrise d'Ouvrage va bientôt être choisi pour la liaison douce «Le bourg < > La Croix Morzel» avec le parking de la gare.

Le Bureau d'étude est au travail sur l'amélioration du fonctionnement des EU et EP sur Le Joncherais et sur les EU EP de La Croix Morzel.

Une visite sera programmée au village du Louaré avec les habitants pour échanger sur les besoins de remise en état de la voirie et des trottoirs.

3- Bâtiments

Le Bureau Technique de la CCES travaille sur la réhabilitation de la mairie (salle du Conseil, salle des mariages, accueil et salle de réunion à l'étage).



Une nouvelle étude sera lancée sur le complexe sportif avec une vue plus globale sur l'ensemble des salles (réhabilitations des vestiaires et sanitaires) et traitement de l'isolation pour éviter les écarts de température trop importants aujourd'hui.

Un Bureau d'études a été missionné pour réaliser un audit sur le bâtiment du restaurant scolaire.

Vie scolaire, enfance jeunesse

Émilie CHAPALAIN, 8^{ème} Adjointe

L'année 2020 s'est achevée dans la bonne humeur, grâce au [spectacle de Noël](#) (*photo ci-dessous*) qui a pu être maintenu malgré la situation sanitaire complexe et qui a reçu un accueil très enthousiaste de la part des enfants des deux écoles.

En ce début d'année 2021, de nouveaux projets vont être proposés aux écoles par la municipalité, dont deux animations de prévention routière (la [piste cyclable pédagogique le 15 février](#) et l'organisation du Critérium du jeune conducteur début avril).

Un groupe de travail a également été constitué pour réfléchir collectivement à l'amélioration des temps d'accueil des enfants à l'école Pierre et Marie Curie (temps de classe, mais aussi pause méridienne ou temps périscolaire). Il rassemble des élus, des agents communaux et intercommunaux, des membres de l'équipe pédagogique et des représentants de parents d'élèves.

Enfin, la Communauté de communes Estuaire et Sillon (en charge du périmètre Enfance, petite enfance, jeunesse sur le territoire) a également organisé plusieurs commissions et groupes de travail ces derniers mois. Parmi les sujets abordés, la tarification, le renouvellement du PEDT (Projet Éducatif Territorial), ou encore la possibilité de créer un ou plusieurs LAEP (Lieu d'Accueil Parent/Enfant) sur la communauté de communes.



Commissions



Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine **André LANCIEN, 7^{ème} Adjoint**

La commission n'a pu se réunir en raison des restrictions sanitaires et de l'attente de la mise en service de la vidéoprotection. Cependant, sur le terrain les choses évoluent : les caméras sont



fonctionnelles depuis la semaine dernière (*photo*), un policier municipal est arrivé. La société de surveillance continue ses rondes nocturnes et le climat s'est nettement amélioré, même si nous sommes dans une

période hivernale de couvre-feu à partir de 18h. Les principales remontées sont actuellement de l'ordre du détail : portes non fermées, lumière restée allumée, etc, dans les bâtiments publics. Mais il ne faut pas relâcher la pression. En urbanisme, les permis continuent à affluer pour les zones d'urbanisation. La CCES a commencé à initialiser le lancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Espaces végétalisés, transition écologique

Alexia ROUSSEAU, 6^{ème} Adjointe

Une réunion de travail a permis à la commission de rencontrer l'ACROLA pour déterminer les orientations et les actions que les élus souhaitent mettre en place en faveur de la biodiversité, par avenant à la convention dès 2021.

La commission prévue le 2 février n'a pu avoir lieu suite à l'annonce du couvre-feu à 18h. Un temps envisagée le samedi suivant, elle a dû être repoussée à nouveau en raison d'un groupe de travail concernant la création du parc Naturel Régional auquel Alexia ROUSSEAU participe. De ce fait, elle a rencontré le service Espaces Verts pour faire le point sur les affaires en cours qui auraient dû être vues en commission :

- signalétique, réalisée en interne, des différentes zones du jardin du Prieuré pour le printemps, ainsi que la création de panneaux pour la mise en valeur des bâtiments remarquables de la commune ;
- validation du devis pour remplacer les jeux pour enfants du Prieuré ;

- estimation du budget de remplacement partiel des agrès vieillissants du parcours de santé ;
- choix des styles de fleurissement des zones validées par la commission.

Vie associative, sport, culture et communication

Didier CHAUVIÈRE, 1^{er} Adjoint

La commission prévue le 17 décembre n'a pu se réunir en raison du couvre-feu. Elle avait pour objectif de présenter le service Communication de la commune. Elle a été repoussée en janvier, mais remplacée par une commission Finances pour des raisons prioritaires. Depuis, aucune date n'a été arrêtée.

Pour rappel, un groupe de travail a été constitué pour l'organisation d'un événement festif au port de Cordemais. Cette fête a pour objectif, notamment, de rassembler cette année les 50 ans des Amis du Port, le Petit Festival des Grandes Idées, les 50 ans de la centrale, etc... et un certain nombre de partenaires de la commune et quelques prestataires, sous formes de stands, ateliers, animations. Ce groupe de travail s'est déjà réuni 3 fois : le 15 décembre, le 23 janvier et le 11 février, en présentiel ou en visio. Le nom de cette fête a été choisi : «Vent de Fête». Les temps forts se dérouleront le samedi 5 juin et le dimanche 6 juin, si les conditions sanitaires le permettent. La date du 5 juin a été choisie pour une raison de compatibilité des marées. L'objectif de cette manifestation est de créer du lien entre les Cordemasiennes et Cordemaisiens. Cette fête sera aussi l'occasion de mettre en avant un thème précis. Cette année, la thématique sera le développement durable afin de sensibiliser les locaux et les personnes extérieures, dans un environnement convivial. D'autre part, notre souhait serait de pérenniser ce type de fête sous la forme d'une biennale. Ce sujet sera, bien entendu, abordé en commission. L'ensemble de la communication sur cet événement sera réalisé en interne par la commune (affiche, flyer, réseaux sociaux, etc...).



Commissions



Finances publiques et budgets communaux **Pascale CORMERAIS,** **2^{ème} Adjointe**

La dernière commission Finances de la commune a eu lieu le 30 janvier sur les thèmes suivants :

1. Le débat d'orientations budgétaires : un rapport a servi de base à la réflexion sur les perspectives fiscales et financières pour 2021. Il a été envisagé de continuer à valider la progression de 0,5 % d'augmentation annuelle de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties. Cordemais est la commune de la CCES qui applique les taux les plus bas. La pression fiscale est assez basse et permet une marge de manœuvre suffisante pour assumer les charges de la commune. Il a été convenu également de conclure un emprunt estimé à 3,5 millions d'euros (à affiner en fonction des résultats 2020) afin de permettre la mise en place des projets à venir tout en finançant l'espace culturel qui sera terminé en 2022.

2. Les demandes de subventions : un récapitulatif des demandes de subventions a été établi sur tableur et ce document a servi de base de discussion. Ces échanges ont permis de voir la complexité des critères d'attribution des subventions. Cette discussion se poursuivra lors de la prochaine commission du 6 mars prochain.

La commission Finances de la CCES a eu lieu le 20 janvier en distanciel. Le débat d'orientations budgétaires de la CCES était à l'ordre du jour.

Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole

Franck CLOUET, 3^{ème} Adjoint

Monde agricole :

Les rencontres se poursuivent entre Franck CLOUET, Thierry GADAIS et les agriculteurs. Les deux Adjointes se déplacent afin de mettre en place les travaux de printemps (curage, élagage, nettoyage des haies). C'est très important d'avoir le ressenti directement sur le terrain.

Conseil des Sages :

Le contexte sanitaire ne permet pas la mise en place du Conseil. Dès que les feux seront au vert, la commission s'emploiera à son installation.

Relations sociales :

Les échanges ont concerné les dossiers cités pendant le Conseil Municipal :

- la démutualisation des services communs,
- le tableau des effectifs,
- les nouvelles procédures du Centre de Gestion concernant les promotions et avancements.

Franck CLOUET tient à remercier Anaïk FOURDILIS et Estelle DIDIER pour leur partage de connaissance durant les commissions.

CCES



Point sur les dossiers communautaires

Point sur les dossiers de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) est en cours d'élaboration.

La présidente de la Région vient, mardi 16 février, en visite sur la CCES. Au programme : visite du site de La Croix Gaudin, et notamment l'Incubateur à Saint Etienne de Montluc ; présentation du projet de centre de recherche/campus des métiers et des qualifications, suivie de la visite rapide de l'hôtel d'entreprises ; rencontre des représentants des locataires GRDF et ENEDIS qui mettront en avant leurs projets et formations associées aux énergies renouvelables ; et enfin visite des lycées public et privé de Savenay.



Point sur les dossiers communautaires (suite)



VÉLILA est le service de location en longue durée de vélos d'Estuaire et Sillon.

Il propose un modèle de V.A.E. (Vélo à assistance électrique) à la location, dont le Conseil Départemental de Loire-Atlantique a la propriété et les met à disposition des intercommunalités dans le cadre d'une convention triennale.

Le service VÉLILA est réservé à toute personne physique majeure habitant sur le territoire d'Estuaire et Sillon dans la limite d'une location simultanée par foyer. 70 vélos ont été achetés par le Département et fournis à Estuaire et Sillon qui les propose à la location, au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

Pour réserver un vélo, rendez-vous sur velila.loire-atlantique.fr



Questions diverses

Accueil, État-Civil et Urbanisme de la mairie : actes établis

À titre d'information, le rapport d'activité de l'Accueil/État-Civil et du service Urbanisme de la mairie, pour la période du 12 décembre 2020 au 11 février 2021, est présenté.

Nombre de personnes reçues en mairie> 1 947

Formalités, état-civil...

Mariages	1
Pacs	4
Reconnaissance	3
Décès	4

Urbanisme

Déclaration préalable de travaux	9 (7 avis favorables et 2 en cours d'instruction)
Certificats d'urbanisme d'information	16
Permis de construire	8 (5 avis favorables et 3 en cours d'instruction)

Fin de la séance à 20h10